



Vol d'une enveloppe de caisse

Par **Cabaleiro09**, le **08/11/2014** à **00:07**

Bonsoir,

Je me permets ce message pour vous exposer mon problème et demander si possible des réponses de votre part....

Il y a un an, lorsque j'étais en période d'essai dans un magasin, j'ai volé une enveloppe de caisse d'un montant à peu près égal à 700€.

Quelques jours plus tard nous avons tous été interrogés et bien évidemment je n'ai pas souhaiter nier les faits j'ai donc avoué à ma responsable uniquement, la chose. Elle m'a dit en rester là, qu'elle ne me demanderait pas le remboursement de la pochette mais que je quittais immédiatement l'entreprise. Chose faite, j'ai reçue une lettre comme quoi on a mis fin à ma période d'essai mais ni pour faute ni pour un quelconque rapport au vol.

Aujourd'hui je suis convoquée au commissariat de mon quartier pour audition suite à une plainte pour vol par salarié. Je pense que la responsable régionale a dû porter plainte...

La situation maintenant exposée mes questions sont :

Qu'est ce que je risque ? Une amende ? Une peine de prison ?

Que dois je faire ?

J'entend bien évidemment rembourser l'argent mais cela va t-il s'arrêter à ça ?

Merci d'avance pour votre aide.

Je précise que j'ai bien évidemment honte de mon geste mais j'aimerais que ce forum ne soit pas mon jugement je pense y passer bien assez vite. Merci beaucoup.